Image not found or type unknown

Résiliation d'un contrat de cours par alternance

Par **leobibi**, le **03/12/2012** à **16:07**

Bonjour,

Après avoir signé mon contrat de formation et au bout de plus de mois, il se fait que dans notre région la formation que je fait il n'y aura aucun débouché en plus cela devient de plus en plus dur j'ai du mal à suivre et financièrement c'est difficile, serait-il possible d'annuler mon contrat tout en sachant que le contrat fait allusion à l'articleL444-8 sur l'enseignement en direct, donc je me pose la question comment faire tout en restant dans la légalité car je me voit pas payer 86.50 pendant encore 23 mois alors que ma situation change, faut-il leurs payer des indemnitée de pénalité, (l'école c'est cours MINERVE à Paris
Merci j'attend votre réponse avant de faire oppositon sur mon compte et d'envoyer une lettre recommandée à l'école
Coridalement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés